



PROJET ÉDUCATIF

2023-2027

École de la Caravelle

1860, 1^{re} Rue
Lévis (Québec) G6W 5M6

Centre
de services scolaire
des Navigateurs

Québec 

LE PROJET ÉDUCATIF

DÉFINITION				
<p>Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.</p>				
ÉTAPES				
1	2	3	4	5
Analyse des environnements externe et interne	Détermination des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles	Transmission et diffusion du projet éducatif	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif	Reddition de comptes
CONDITIONS GAGNANTES				
★ Gestion collaborative	★ Consultations	★ Travail d'équipe	★ Échéancier de travail	★ Concertation
CONTENU				
• Description du contexte	• Indicateurs et cibles	• Orientations et objectifs	• Périodicité de l'évaluation du projet éducatif	
OBLIGATIONS				
• Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère de l'Éducation				
• Assurer la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire				
• Respecter la liberté de conscience et de religion				
• Respecter les modalités établies par le ministre				

L'analyse et l'utilisation des données permettent d'établir l'état des lieux et assurent une veille permanente de la progression du projet éducatif. La périodicité de l'évaluation du projet éducatif doit s'effectuer biannuellement pour réajuster au besoin les stratégies ou autres aspects et par une reddition de comptes finalisée le 30 octobre.

DÉMARCHE D'ÉLABORATION

Quoi (sujet)	Quand (date)	Qui (comité, assemblée générale, etc.)
Présentation de la démarche du projet éducatif	Août 2022	Assemblée générale des enseignants
	Septembre 2022	Conseil d'établissement
Nomination des représentants pour le comité restreint	Septembre 2023	Équipe école
Prise de connaissance de la politique de la réussite éducative du MEES et du PEVR	Mars 2023	Assemblée du personnel
	Septembre 2023	
Analyse des résultats de fin d'année	Septembre 2023	Assemblée du personnel
Rédaction du portrait de l'école et détermination des enjeux et des orientations	Octobre 2023	Comité restreint
Formation des objectifs et détermination des cibles et des indicateurs	Novembre 2023	Comité restreint
Recherche de moyens pour réaliser le projet éducatif	Novembre 2023	Comité restreint
Consultations sur l'avancement du projet éducatif	Novembre 2023	CPEE, assemblée du personnel
Adoption du projet éducatif	Novembre 2023	Assemblée du personnel et conseil d'établissement

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET ÉDUCATIF

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Jennifer Côté	Direction d'école
Rocksan Thivierge Gosselin	Enseignante spécialiste
Mylène Croteau	Enseignante 1 ^{er} cycle

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CE)

Nom	Fonction (membres du personnel, parents, représentant de la communauté, etc.)
Amélie Turgeon	Présidente du conseil d'établissement, parent
Tommy Daigle	Vice-président du conseil d'établissement, parent
Marie-Hélène Côté	Membre parent
Aline Beaulieu	Membre parent
Marie-Ève Proulx	Membre parent
Karine Vachon	Membre parent
Cynthia Marquis	Membre de la communauté
Nadia Brillant	Enseignante au 1 ^{er} cycle
Christine Bédard	Enseignante au 2 ^e cycle
Maxime Mundviller Gauthier	Enseignant au 3 ^e cycle
Karine Nadeau	Représentante du service de garde
Véronique Bergeron	Orthopédagogue, membre du personnel professionnel
Sandra Boucher	Membre du personnel de soutien
Jennifer Côté	Direction d'école

Étape 1

CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Contexte géographique

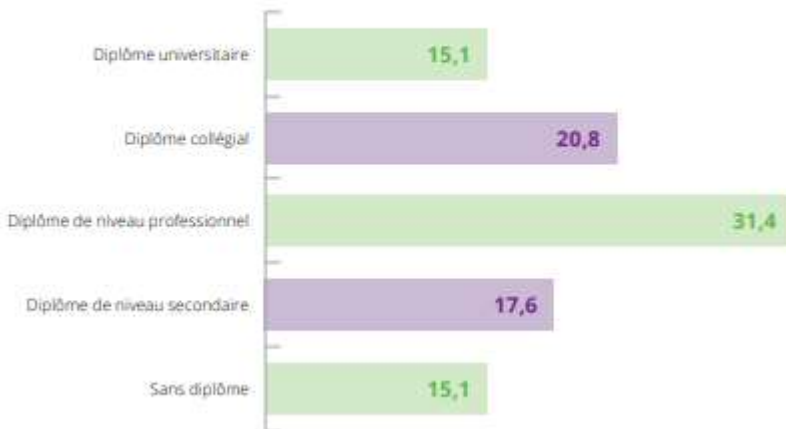
L'école de la Caravelle regroupe des élèves provenant de trois villages différents, soit Saint-Flavien, Joly et Dosquet. Il s'agit de trois municipalités rurales situées dans la MRC de Lotbinière. L'école profite de certains services municipaux comme des bibliothèques, des parcs et des installations sportives. De plus, les familles peuvent avoir accès à des services communautaires comme la Maison de la famille, le CLSC et le Carrefour emploi Lotbinière, ABC Lotbinière et l'aide alimentaire Lotbinière.

Les élèves provenant de Saint-Flavien et de Joly appartiennent au bassin d'élèves de l'école secondaire Pamphile-Le May. Pour ce qui est de ceux de Dosquet, ils sont rattachés à l'école secondaire Beurivage.

Contexte démographique

Le rapport de PRÉCA 2023, **Partenaires pour la Réussite Éducative en Chaudière-Appalaches**, dévoile que près d'une famille sur cinq est considérée comme étant à faible revenu et que 32,7% des adultes entre 25 à 64 ans ont un DES (Diplôme d'Études Secondaires) ou moins.

TAUX DE DIPLOMATION DE LA POPULATION DE 25-64 ANS (%), 2021¹



Milieus de garde

Les parents des trois municipalités peuvent compter sur des milieux de garde subventionnés.

Milieus de garde subventionnés (Bureau coordonnateur Rayon de soleil, novembre 2023)			
	St-Flavien	Joly	Dosquet
Nombres de places en service de garde	2 places disponibles sur une possibilité de 17	1 place de disponible sur une possibilité de 38	1 place de disponible sur une possibilité de 12

Clientèle scolaire

Les élèves qui fréquentent l'école de la Caravelle proviennent majoritairement de la municipalité de Saint-Flavien. Selon les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES), la clientèle restera stable pour les prochaines années.

ENVIRONNEMENT INTERNE

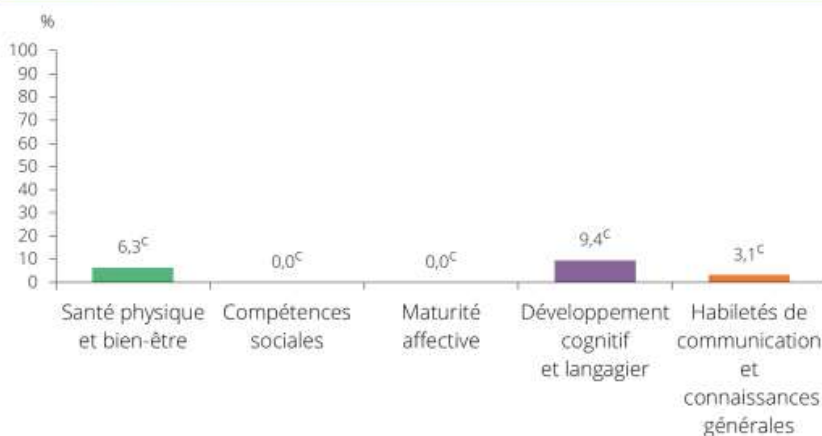
Trois pavillons, une école

L'école de la Caravelle est constituée de trois pavillons : Saint-Flavien, Joly et Dosquet. Les élèves du préscolaire et du premier cycle fréquentent l'établissement de Saint-Flavien. Celui-ci est composé de 142 élèves dont un programme passe-partout et d'une maternelle 4 ans. Le pavillon de Joly est occupé par le deuxième cycle et une classe à effectif réduit (CAA pour **C**lasse d'**A**pprentissage et d'**A**daptation). Il accueille 99 élèves au total. Le pavillon de Dosquet, quant à lui, regroupe le troisième cycle qui compte 84 élèves. On y retrouve aussi un programme d'anglais intensif pour les élèves de 6^e année.

Au cours de leur parcours scolaire, les élèves de la Caravelle ont l'opportunité de bouger davantage grâce au projet particulier en éducation physique. De plus, les vastes cours d'école et l'accès aux différentes installations des municipalités favorisent le développement de la motricité.

Selon l'EQDEM, on peut constater que la plus grande vulnérabilité chez les élèves qui fréquentent l'école de la Caravelle est le développement langagier. En effet, 9,4% des enfants de la maternelle 5 ans démontrent une fragilité au niveau du développement cognitif et langagier. Cela a un impact non négligeable sur leur parcours scolaire.

Figure 1
Proportion d'enfants de maternelle 5 ans vulnérables dans chacun des cinq domaines de développement, enfants pour lesquels un questionnaire a été rempli et retenu pour l'analyse, 2022
École de la Caravelle



Le service de garde de la matinée et de la fin de journée est centralisé dans le pavillon de Saint-Flavien. Ainsi, comme l'école de la Caravelle dessert un grand territoire, plusieurs élèves sont contraints de faire un long trajet et des transferts d'autobus.

L'arrimage des écoles nécessite des activités transitoires afin de sécuriser les élèves qui changent de pavillon. Des activités rassembleuses sont offertes en début et en fin d'année afin de développer le sentiment d'appartenance envers l'école de la Caravelle. La participation de l'OPP (**O**rganisme de **P**articipation des **P**arents) fait partie intégrante de ces activités. Cet organisme actif au sein des établissements amasse des fonds, collabore et organise des activités pour les élèves.

Personnel de l'école

La Caravelle se démarque par sa stabilité des équipes. En effet, les équipes-écoles sont composées de plusieurs titulaires, éducateurs spécialisés, professionnels ainsi qu'un service garde qui offre une continuité année après année ce qui permet de renforcer les liens. Cependant, il demeure un défi d'assurer une stabilité auprès des enseignants spécialistes en raison de la localisation, des déplacements entre pavillons et du faible pourcentage des contrats.

Climat scolaire (Questionnaire sur la Sécurité et la Violence dans les Établissements Québécois SÉVEQ)

Perception des élèves	Moyenne 2019	Moyenne 2021	Moyenne 2023
Climat de sécurité	89,1%	89,9%	90%
Climat de justice	74,6%	80,4%	69%
Climat relationnel et de soutien	85,6%	85,3%	82%
Engagement et attachement au milieu	68,9%	83%	80%

Manifestation (fréquence souvent à très souvent)	2019	2021	2023
Directe (insultes / menaces) <i>Insulté ou traité de noms</i>	39%	31%	39,2 %
Indirecte (sociale) <i>On a parlé dans mon dos pour que mes amis ne me parlent plus</i>	33%	21.5%	29,9 %

RÉSULTATS SCOLAIRES

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
28%	53,7%	55,8

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
54.3%	41,7 %	41,2 %

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
71.4%	25,0 %	58,8 %

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
71.4%	54,2 %	61,8 %

Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6^e année

Juin 2019	Juin 2022	Juin 2023
60%	45,8 %	55,9 %

Étape 2

ENJEUX · ORIENTATIONS · OBJECTIFS · INDICATEURS · CIBLES

MISSION, VISION, VALEURS

- Mission : Assurer le bien-être de tous les élèves et favoriser leur réussite.
- Vision : Offrir un milieu de vie éducatif motivant qui vise le bien-être en s'adaptant aux besoins tout en s'appuyant sur les meilleures pratiques pédagogiques.
- Valeurs :
 - Collaboration : communication, implication, entraide
 - Respect : écoute, confiance, ouverture
 - Responsabilité : engagement, effort, persévérance

ENJEUX

- La réussite éducative
- Le bien-être des élèves

ORIENTATIONS

- Favoriser la réussite éducative des élèves, notamment en français.
- Favoriser l'épanouissement des élèves pour assurer leur bien-être.

OBJECTIFS

Objectifs	Valeurs de départ	Cibles	Indicateurs	Échéance
À l'échéance du projet éducatif, la proportion d'élèves en réussite aura augmenté (taux de réussite au-dessus de 70 %).	Juin 2023 : 55,8 %	75,81 %	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 58,8 %	68,82 %	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 41,2 %	51,18 %	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de 6^e année en écriture	Juin 2027
	Juin 2023 : 61,8 %	71,76 %	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année	Juin 2027
	Juin 2023 : 55,9 %	65,88 %	Proportion des élèves ayant obtenu un résultat de 70 % et plus à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Raisonner), 6^e année	Juin 2027
À l'échéance du projet éducatif, la moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu des élèves aura augmenté.	Juin 2023 : 80 %	82 %	Moyenne de l'engagement et de l'attachement au milieu (SÉVEQ)	Juin 2027

Principaux moyens et stratégies à mettre en œuvre par orientation

Orientation 1 (Favoriser la réussite éducative, notamment en français)

- D'ici juin 2027,
- Mettre en place un programme en conscience phonologique s'appuyant sur la recherche.
- Mettre en place un outil diagnostique en lecture s'appuyant par la recherche au 1er cycle et au 2e cycle.
- Poursuivre le travail en équipe collaborative pour harmoniser les pratiques d'enseignement efficace.
- Harmoniser l'enseignement des stratégies d'écriture.

• Orientation 2 (Favoriser l'épanouissement des élèves pour assurer leur bien-être)

D'ici juin 2027,

- Utiliser le référentiel sur le bien-être de l'élève (Référence : PEVR).
- Mettre en place des ateliers d'habiletés socio émotionnelles.
- Harmoniser la gestion positive des écarts de conduite.
- Faire participer les élèves aux décisions et à la vie scolaire.

Étape 3

TRANSMISSION ET DIFFUSION DU PROJET ÉDUCATIF

Nous tenons sincèrement à remercier tous les acteurs ayant participé à l'élaboration du projet éducatif : élèves, parents, membres du personnel, partenaires et représentants de la communauté. C'est grâce à votre engagement et participation que nous sommes fiers de déposer un projet éducatif concerté qui nous amènera à travailler ensemble pour la réussite de nos élèves.

Comme stipulé dans la *Loi sur l'instruction publique*, le projet éducatif de l'établissement doit s'harmoniser avec la période couverte par le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Navigateurs. Aussi, le projet éducatif de l'établissement s'échelonne du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2027. Il entrera en vigueur dès sa publication.

Étape 4

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

À cette étape, il s'agit de convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront priorisés pour atteindre les objectifs et les cibles établis. Des outils de suivi de gestion seront utilisés afin d'observer périodiquement les progrès.

Étape 5

REDDITION DE COMPTES

La reddition de comptes est la dernière étape de la gestion axée sur les résultats. Les directions des établissements ont convenu, avec le Centre de services scolaire, d'évaluer la progression du projet éducatif chaque année et de produire une reddition de comptes annuelle au plus tard le 30 octobre.

